



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 10 avril 2025

### Délibération N° 25/14

### Candidature pour le projet européen POSSIBLE dans le cadre de l'AO NEXT MED

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- VU la Délibération n°25/020 AC de l'Assemblée de Corse du 27 février 2025 prenant acte du document d'Orientations Budgétaires de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024,

**VU** la Délibération n°25/07 du Conseil d'Administration de l'AUE du 4 avril 2025 prenant acte du document d'Orientations Budgétaires de l'AUE pour l'exercice 2025.

**SUR** rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**ARTICLE 1 :** ADOPTE le présent rapport.

**ARTICLE 2 :** AUTORISE le directeur de l'AUE à signer les documents autorisant l'AUE à candidater au projet européen POSSIBLE.

**ARTICLE 3 :** DIT QUE dans l'hypothèse où la candidature est retenue, un rapport sera présenté afin de valider l'engagement financier de l'AUE.

**ARTICLE 4 :** La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 10 avril 2025

Le Président,  
Julien PAOLINI





## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 10 avril 2025

### Rapport du Président de l'AUE – N°5

**Objet : Candidature pour le projet européen POSSIBLE dans le cadre de l'AO NEXT MED**

#### **1. L'Appel à projets Interreg Next MED**

Interreg est l'instrument de l'Union pour soutenir la coopération entre les régions et les pays. Le programme de coopération transnationale Interreg NEXT 'Bassin de la mer Méditerranée' ('NEXT MED') est la troisième génération de l'une des plus grandes initiatives de coopération mises en œuvre par l'Union européenne en Méditerranée.

La mission du programme est de financer des projets de coopération qui répondent aux défis socio-économiques, environnementaux et de gouvernance, communs au niveau méditerranéen tels que l'adoption des technologies avancées, l'efficacité énergétique, l'adaptation au changement climatique, la transition vers une économie circulaire et économique en ressources, etc.

#### **2. Présentation du projet**

##### ***Objectif***

Le projet POSSIBLE (*Promoting One-Stop-Shop as Instrument to Boost and Innovate Local Energy communities* - Promouvoir le guichet unique des énergies renouvelables comme instrument pour dynamiser et innover les communautés énergétiques locales) s'inscrit dans la continuité du projet européen INVECE, auquel participe l'AUE jusqu'à 28 février 2026 (projet lauréat INTERREG MARITTIMO).

Pour l'autorité compétente par délégation

Le projet POSSIBLE est structuré en 5 Composantes (WP):

- (WP1) Gestion et coordination, pilotée par IRE
- (WP2) Communication, pilotée par IRE
- (WP3) Soutien aux communautés énergétiques, pilotée par ARRR
- (WP4) Développement d'un observatoire transfrontalier, pilotée par l'AUE
- (WP5) Montée en compétence et formation, pilotée par FPEC
- (WP6) Retours d'expérience et recommandation pour les politiques publiques par ITU

### **Résultats attendus**

- Mise en place d'un guichet pour la promotion et l'accompagnement des projets de communauté énergétique (1 guichet en Corse)
- Développement d'un observatoire méditerranéen des énergies renouvelables dont le but est de produire des études et promouvoir l'amélioration des politiques publiques en faveur des communautés énergétiques
- Sensibilisations et formations de :
  - 56 élus via des visites d'études et échanges de bonnes pratiques (dont 8 élus de Corse)
  - 35 techniciens (dont 5 en Corse)
  - 70 citoyens formés pour devenir "animateurs territoriaux" des énergies renouvelables (dont 10 en Corse)
  - 400 scolaires et étudiants sensibilisés aux thématiques du changement climatique (dont 50 en Corse)

Parmi les bénéfices directs du projet POSSIBLE aux activités de l'AUE, il convient de souligner la mobilisation de fonds pour :

- la création d'un outil numérique indispensable à l'AUE pour offrir un accompagnement aux acteurs Corses désirant engager un projet de communauté d'énergie
- le soutien aux communautés d'énergie en cours de constitution (ou déjà constituées) et le soutien de l'AUE dans ses services d'accompagnement au montage financier des communautés d'énergie
- le développement de supports de communication et évènements dédiés pour la promotion de ces solutions en faveur de la transition énergétique de l'île
- la réalisation d'opération de formation et sensibilisation massive d'acteur sur le territoire.

### **Durée**

Le projet POSSIBLE aura une durée de 24 mois. La date de début prévisionnelle du projet est janvier 2026.

### **Budget**

Le projet POSSIBLE aura un budget total de 3,5M€ avec un financement européen à hauteur de 89% (soit 11% de cofinancement à justifier par chaque partenaire avec des frais de ressources humaines).

### ***Calendrier***

Le projet POSSIBLE sera déposé dans le cadre de l'AO NEXT MED (date-limite 15 avril 2025).

### ***Partenariat du projet POSSIBLE***

Les partenaires du projet POSSIBLE sont :

- l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE)
- l'Agence de l'Énergie de la Région Ligurie (IRE) en tant que chef de file
- l'Agence de l'Énergie de la Région Toscane (ARRR)
- l'Agence Nationale de l' Energie du Liban (LCEC)
- le WWF Nord Afrique (Tunisie)
- une ONG de la Jordanie (FPEC)
- l'Université d'Istanbul en Turquie (ITU)

Les partenaires associés du projet POSSIBLE sont :

- le Réseau des Agences Énergétiques Italiens
- le ministère de l'Environnement italien
- le ministère de l'Environnement du Liban
- le ministère de l'Environnement de la Tunisie
- le Gouvernorat de Manisa (Turquie)
- le ministère de l'Environnement de la Jordanie
- l'ADEME (à confirmer)

Les partenaires “supports” du projet POSSIBLE sont :

- la Région Ligurie
- la Région Sardaigne
- la Région Toscane
- la Collectivité de Corse (à confirmer)
- la Stratégie Macroregional des Alpes (EUSALP)

### **3. Budget envisagé**

Le budget de POSSIBLE prévu pour l'AUE est de € 650.000,00 (dont € 71.500,00 de cofinancement justifiés par des ressources humaines):

- € 130.000,00: ressources humaines
- € 481.000,00: frais externes
- € 19.500,00: frais administratifs (forfait de 15% de l'enveloppe ressources humaines)
- € 19.500,00: frais de voyage (forfait de 15% de l'enveloppe ressources humaines)

Le détail est précisé ci-après :

i.) Ressources humaines (€ 130.000,00 sur 24 mois de projet)

- € 20.000,00 dans le cadre du (WP1)

Pour l'autorité compétente par délégation

- € 15.000,00 dans le cadre du (WP2)
- € 25.000,00 dans le cadre du (WP3)
- € 40.000,00 (WP4)
- € 20.000,00 (WP5)
- € 10.000,00 (WP6)

ii.) Frais externes (€ 481.000,00 sur 24 mois de projet)

- Marché n. 1: € 25.000,00 pour assistance technique à la gestion financière et aux remontés de dépenses
- Marché n. 2: € 8.000,00 pour le contrôle et la validation des dépenses par un expert comptable
- Marché n. 3: € 37.000,00 pour :
  - l'organisation de 4 événements en Corse
  - le développement de 2 vidéos
  - relation avec la presse locale
  - participation à des événements organisés par des tiers (en Corse ou ailleurs)
  - organisation d'une campagne de sensibilisation adressée à 40 citoyens Corses
  - organisation d'une campagne de sensibilisation adressée à 50 étudiants Corses
- Marché n. 5: € 74.700,00 pour la création d'un outil numérique pour la gestion des flux énergétiques
- Marché n. 6: € 52.500,00 pour des consultants externes pour l'accompagnement et le montage financier des communautés d'énergie renouvelables
- Marché n. 7: € 100.000,00 pour l'AT au montage et à la coordination globale du projet
- Marché n. 8: € 28.000,00 pour l'organisation et l'animation d'un GT de co-définition de la Stratégie de l'Observatoire
- Marché n. 9: € 154.800,00 pour l'organisation de formations :
  - 6 jours pour 5 techniciens de Corse
  - 4 jours pour 35 techniciens (Corses et étrangers)
  - 1 visite d'étude en Corse pour 35 élus (Corses et étrangers).

Il vous est ainsi proposé de :

- D'autoriser le Directeur de l'AUE à signer les documents autorisant l'AUE à candidater au projet européen POSSIBLE.
- 

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.